

Leçon détaillée sur les articles en CM2

1. L'article défini : le - la - les

Il sert à introduire un nom ou un groupe nominal désignant une chose ou un être identifié ou facilement identifiable.

Exemples :

- Il y a eu un cambriolage. Le voleur est arrêté.
- Passe-moi les papiers qui sont sur la table.

- **L' : article défini éli**

- **L'article défini contracté** : les articles « le » et « les » se contractent avec les prépositions « à » et « de » pour former « **au/aux** » et « **du/des** ».

Exemples :

- Je vais donner à manger aux chats. (« à les » chats)
- Les élèves sortent des classes. (Au singulier « d'une » classe)

2. L'article indéfini : un - une - des

Il s'emploie pour renvoyer à une personne ou à une chose difficilement identifiable ou à quelque chose qu'on ne veut pas préciser.

Exemples :

- Un homme est entré dans la salle. (On ne sait pas qui est cet homme.)
- Jérôme a choisi des livres à la bibliothèque. (Au singulier : un livre)

3. L'article partitif : du - de la - des

C'est un article employé devant un nom désignant soit une **réalité indénombrable**, soit une **chose abstraite**.

L'article partitif introduit donc un groupe nominal qui désigne une partie ou une quantité de quelque chose qu'on ne peut pas compter.

Exemples :

- Il boit du lait. (On ne peut pas compter le lait.)
- Vous avez du courage pour agir ainsi.

On veillera ainsi à ne pas confondre **du, de la**, articles partitifs, et les articles définis précédés de la préposition *de*.

Il mange du veau et de la purée (du et de la : articles partitifs).

Il nous présente le projet du maire et de la municipalité (du : article contracté, de la : préposition suivie de l'article défini).

4. Méthodes pour bien identifier les articles :

- Ne pas confondre { des article défini
et des article défini contracté

Méthode : mettre le nom déterminé au singulier.

Exemples :

J'ai attrapé des microbes. → J'ai attrapé un microbe. → des : dét. article indéfini.
J'ai peur des microbes. → J'ai peur du microbe. → des : dét. art. déf. contracté

(« J'ai peur un microbe » n'a pas de sens).

- Ne pas confondre { du article défini contracté
et du article partitif

Méthode : remplacer du par « un peu de »

Exemples :

Je bois du café. → Je bois un peu de café. → du : dét. article partitif
Je reviens du théâtre. → Je reviens « de le » théâtre. → du : dét. art. déf. contracté

(« Je reviens un peu de théâtre » n'a pas de sens).

5. Tableau récapitulatif des déterminants articles

	Singulier		Pluriel Forme unique
	Masculin	Féminin	
Articles définis	le (l')	la (l')	les
Articles définis contractés	au, du	à la, de la	aux, des
Articles indéfinis	un	une	des
Articles partitifs	du (de l')	de la (de l')	des